

P.V . de l'assemblée de l'école maternelle Catimini du 14 novembre 2019 à 19h30

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Solène Gendre présidente de l'association, salue l'assemblée au nom du Comité, lui souhaite la bienvenue et remercie les membres de leur présence.

Salutations particulières à Mme Marianne Clerc, conseillère communale de Cottens.

Excusée : Mme Carmen Landölt Laübli, conseillère communale de Chénens
Mme Dominique Haller Sobritz, syndique de la commune d'Autigny
Mme Valérie Tercier, secrétaire

Déroulement de la soirée :

1. Assemblée
2. Réunion des parents de la Maternelle et du Jardin d'enfants
3. Apéritif

2. Nomination de 2 scrutateurs :

Mme Marianne Clerc et Mme Zoe Fleury sont nommés scrutateurs

3. Approbation du PV de l'assemblée 2018

Le P.V. de la dernière assemblée générale 2018 est approuvé à mains levées à l'unanimité (18 personnes)

4. Rapport de la présidente

Présentation de comité : Mme Valérie Tercier, secrétaire, 2 grands enfants (4H et 7H)
M. Guillaume Gendre, caissier, 2 grands enfants (1H et 3H)
Mme Isabelle Macheret, responsable de la facturation (1^{ère} représentante d'1 commune voisine), 2 grands enfants (3H et 7H)
Mme Solène Gendre, présidente, 2 grands enfants (1H et 3H)
Mme Noémie Jacquiard, responsable des manifestations et seule membre du comité à avoir des enfants à Catimini

Présentation des maîtresses : Mme Jocilene Pillonel, notre maîtresse depuis 3 ans
Mme Sylvie Egger, auxiliaire d'éducation qui seconde Mme Pillonel le mercredi au groupe de jeux mais également pendant les groupes de maternelle une fois par semaine et par groupe

Activités de l'association :

Travail avec les enfants

Durant l'année scolaire 2018-2019, l'association a accueilli au total de 24 enfants (5 de Chénens, 2 d'Autigny, 1 de Neyruz, 1 de Lentigny, 1 de Massonnens et 14 de Cottens) soit 7 enfants dans le groupe maternelle du lundi-jeudi, 8 enfants dans le groupe maternelle du mardi-vendredi et 9 enfants dans le groupe de jeux.

Plusieurs manifestations ont rythmé l'année scolaire de Catimini :

D'abord, les enfants ont eu la visite de St Nicolas. Un goûter et des petits paquets leur ont été offerts. Nous tenons à remercier chaleureusement la boulangerie Marchon et Favre qui participe à cet événement chaque année en offrant les paquets aux enfants. Merci à St-Nicolas, alias Jean-Marie Miauton.

Pour Pâques, les enfants sont partis en train visiter l'exposition des poussins au musée d'histoire naturelle de Fribourg. Un grand merci aux parents et aux membres du Comité qui ont accompagné les enfants lors de cette sortie.

Les enfants du groupe de jeux ont eu la visite de la ferme Arbre-en-ciel de Cottens qui s'est déplacée dans nos locaux et ont ainsi pu découvrir les poussins, lapins et autres poules.

En guise de promenade scolaire, le groupe de jeux s'est rendu à la ferme « Arbre-en-Ciel » à Cottens pour une matinée de jeux et d'activités afin de découvrir une ferme pédagogique. Les enfants de la maternelle ont eu la chance de faire une course d'école au Zoo de Servion. Un tout grand merci à Markus Dietter qui a conduit le bus.

L'année scolaire s'est terminée par le traditionnel pic-nic de fin d'année organisé au terrain de football.

Année scolaire 2019 – 2020

Pour l'année scolaire 2019-2020, nous avons 25 inscriptions soit 9 enfants dans le groupe du lundi-jeudi, 9 enfants dans le groupe du mardi-jeudi et 7 enfants au groupe de jeux les mercredi matin (7 Chénens, 2 Autigny, 2 Neyruz et 14 Cottens).

Cette année encore, notre association poursuit sa collaboration avec les communes d'Autigny et de Chénens.

La Commune de Cottens nous alloue une subvention de frs 300.- par enfant du village et soutien notre association en payant la location de la salle de classe.

Un merci particulier à Marianne Clerc pour le travail effectué afin de mettre à jour la convention en l'association et la commune de Cottens.

Les Communes d'Autigny et Chénens, subventionnent les familles de manière différente. Les parents de ces communes sont invités à prendre contact avec leur administration communale pour la demande de subvention. Le Comité remercie les communes pour leur soutien indispensable au bon fonctionnement de l'école maternelle.

Le comité souhaite rappeler que notre association ne fonctionne qu'avec les frais d'écolage et les subventions de la commune de Cottens.

Nous vous remercions d'avance, comme chaque année, de respecter les dates de paiement des factures ou si besoin de prendre contact avec nous. Nous vous rappelons que le second rappel, s'il est nécessaire, vous sera facturé 5frs.

Le Comité tient également à préciser que ses membres sont des personnes bénévoles. Les membres qui ont des enfants scolarisés au sein de Catimini paient également la cotisation annuelle de CHF 30.— ainsi que les mêmes cotisations que tout le monde.

5. Comptes 2018-2019

Mme Solène Gendre passe la parole à M. Guillaume Gendre, caissier de l'Association.

Nous avons fait appel à la société GA Concept Sàrl pour l'établissement de notre bilan.

Pour l'année 2018-2019 les comptes présentent :

Un chiffre d'affaires de CHF 37'459.35 pour un total de charges de CHF 44'303.53.

L'exercice se termine avec une perte de CHF 1620.30

Le chiffre d'affaires se compose de CHF 33'178,20 de cotisations et de CHF 4281.15 de dons et subventions.

La parole est donnée aux vérificateurs des comptes, M. Raphaël Jacquiard et Mme Mikaela Konu.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Nomination d'un nouveau vérificateur des comptes

Vérificateurs des comptes pour la prochaine assemblée en automne 2020.

1^{er} vérificateur : Mme Marianne Clerc

2^{ème} vérificateur : Mme Nathalie Grisanti

7. Budget 2019-2020

Pour ce nouvel exercice le chiffre d'affaires budgété est inférieur à celui de l'exercice précédent car il y a moins d'enfants inscrits.

Les charges budgétées s'élèvent à CHF 37'670.- pour l'exercice en cours.

Le bénéfice budgété s'élève à CHF 37'370.- pour l'exercice en cours.

Le budget pour l'année 2019-2020 est approuvé à l'unanimité.

8. Démission et admission au sein du comité

Comme vous le savez, le comité est à la recherche de personnes souhaitant s'investir un peu dans notre association. En effet, les enfants de Mme Macheret, Mme Tercier et Mme et M. Gendre ont quitté la maternelle depuis quelques années déjà, et même si le plaisir de travailler ensemble est toujours là, ces personnes pensent avoir fait leur temps au sein de ce comité et souhaitent passer le flambeau afin de pouvoir s'investir dans d'autres associations.

Le travail du comité représente 3 comités annuels et une assemblée générale. Le rôle du comité est d'assurer le fonctionnement financier et administratif de la structure et de seconder les maitresses dans l'organisation des différentes manifestations.

Il est vraiment important, pour le futur de l'Association, que de nouveaux parents concernés par le groupe de jeux et/ou la maternelle s'investissent.

Le comité a reçu la candidature de Madame Nathalie Vultier. Nous la remercions chaleureusement et je vous demande d'approuver son admission au sein du Comité par main levée. D'avance un tout grand merci.

Madame Mikaela Konu, ici présente, s'est également proposée pour reprendre le poste de caissier de notre association. Nous allons donc voter également son admission au sein du comité à main levée. D'avance un tout grand merci.

Avec l'arrivée de Mesdames Vultier et Konu au sein de notre comité, c'est avec regret que nous acceptons la démission d'Isabelle Macheret. Nous la remercions pour son investissement au sein de Catimini depuis 5 ans. Le comité aura l'occasion de la remercier comme il se doit lors du souper annuel du comité.

C'est également avec regret que le comité accepte la démission de Guillaume Gendre et le remercions pour son investissement en tant que caissier de l'association.

9. Divers

Mme Marianne Clerc salue l'assemblée de la part de la commune de Cottens et remercie l'investissement des personnes dans l'association de Catimini. Elle note tout le plaisir qu'ont les enfants à venir à l'école maternelle ou au groupe de jeux.

Manifestations 2019-2020

Le 4 décembre aura lieu la traditionnelle St-Nicolas. Un mot d'informations a d'ores et déjà été transmis aux parents. Tous les enfants de Catimini participent ensemble à cette événement. Il n'est pas toujours simple de s'organiser. S'il devait y avoir un problème d'organisation, les maîtresses peuvent être contactées afin d'essayer de trouver une solution.

Le vendredi 27 mars, les enfants de la maternelle iront au Musée d'histoires naturelle pour découvrir les poussins.

Une animation sera organisée pour les enfants du groupe de jeux sur le thème des poussins en collaboration avec la ferme d'Arbre-en-Ciel.

Dans le courant du mois de mai, les enfants de la maternelle et du groupe de jeux iront en course d'école. Des informations plus précises seront transmises en temps voulu par l'intermédiaire des maîtresses.

Le traditionnel pic-nic de fin d'année ainsi qu'un petit spectacle aura lieu le 26 juin 2019.

La parole n'étant plus demandée, la présidente clôt l'assemblée à 19h54.

Cottens, le 14 novembre 2019

Présidente
Solène Gendre

Secrétaire
Valérie Tercier